

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)

-----  
Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SEGOU  
Cercle de Tominian  
Commune rurale de Yasso

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE YASSO

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2007

## **I. Introduction**

Aux termes de la législation en vigueur, la commune est responsable du développement local en général et de l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune en particulier. Pour ce faire, il est donc important, qu'elle dispose un outil de travail ou un document de planification de ses actions de développement. C'est ainsi pour satisfaire les besoins alimentaires des populations, la commune a élaboré un plan de sécurité alimentaire (PSA) 2007- 2011. Ce PSA est le tableau de bord de la commune en matière de sécurité alimentaire. Il se présente aussi comme un outil de négociation et d'évaluation du conseil communal dont son rôle est de promouvoir le développement local. Cet outil de travail a pour objectifs de :

- ❖ Gérer rationnellement le temps et les ressources disponibles et négociables ;
- ❖ Assurer une harmonisation, une mise en cohérence et une continuité des actions entreprises ;
- ❖ Minimiser les imprévus.

Ce PSA est le fruit d'une fructueuse collaboration avec tous les partenaires (services techniques déconcentrés de l'état, société civile...). Il tire sa source des contraintes prioritaires de la commune en matière de sécurité alimentaire et comprend 5 parties :

- La présentation générale de la commune ;
- Les étapes d'élaboration du PSA ;
- Les contraintes et les potentialités de la commune en matière de sécurité alimentaire ;
- Les activités programmées ;
- Les mesures d'accompagnement ;

## **II. La présentation sommaire de la commune**

### **1. Situation géographique**

Créée par la loi 96-059 du 4 novembre 1996, la commune de Yasso est issue de l'ex-arrondissement central qui existe depuis 1961. Elle est limitée :

- ❖ Au Nord par la commune de Tominian ;
- ❖ A l'Est par les communes de Sanekuy et Bénéna ;
- ❖ Au Sud et à l'Ouest par le cercle de San.

Le climat est de type soudano-sahélien recevant 600 à 900 mm de pluie par an. Depuis les années 1970, la zone connaît un caprice climatique qui se traduit par une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace. Les sols sont généralement pauvres latéritiques et montrent une sensibilité à l'érosion hydrique. La végétation est de type savane sèche et sahélienne. Les ressources naturelles sont la proie de divers systèmes de productions fortement rurales. Le relief est plat dans l'ensemble. Les cours d'eau sont essentiellement des marres qui commencent à tarir entre janvier-mars. Pendant la saison des pluies, la plupart des pistes sont impraticables.

### **2. Population, Ethnies, Religion**

Peuplée de 12 883 habitants (DRPSIAP 2007) dont 6 606 hommes et 6 277 femmes, la commune de Yasso comprend 22 villages. Cette population est constituée majoritairement de Bobo qui vivent en harmonie avec quelques Dafings. Le Christianisme et l'Animisme sont les Religions dominantes.

### **3. Infrastructures**

- ❖ Deux premiers cycles publics ;
- ❖ Huit écoles communautaires ;
- ❖ Un second cycle public ;
- ❖ Un CSCOM ;
- ❖ Un marché hebdomadaire.

### **4. Activités économiques**

L'économie de la Commune est basée sur l'agriculture, l'élevage et l'exploitation des produits de cueillette. Les principales cultures sont : le mil, le fonio, (cultures vivrières), l'arachide et le sésame (cultures de rente). Quant à l'élevage, il porte sur celui des moutons, chèvres, ânes, bœufs, volailles. Il faut noter que la culture de ces céréales et l'élevage de ces animaux sont pratiqués aussi bien que par les hommes et les femmes et que l'élevage des porcs au contraire est pratiqué essentiellement par les femmes. L'exploitation forestière basée sur la cueillette des fruits du karité, raisinier, baobab, tamarinier est pratiquée par les femmes. Cette exploitation en général et en particulier celle des fruits du karité constitue une source de revenu non négligeable pour ces femmes. Ces fruits constituent aussi un appoint pendant les périodes de soudure.

L'artisanat (confection des nattes et des chaises) et le commerce informel (vente de céréale, condiment, animaux) constituent aussi une source de revenu pour les populations.

### **5. Partenaires au développement**

- ❖ World vision ;
- ❖ Caritas Mali du diocèse de San ;
- ❖ Iles De Paix ;
- ❖ FODESA ;
- ❖ Lux development.

### **III. Les étapes d'élaboration du PSA**

- La formation pendant 72 heures à Tominian des acteurs locaux (les sous Préfets, les maires et leurs SG, les représentants des jeunes et des femmes, les représentants des ONG et Association) en élaboration et suivi des programmes de sécurité alimentaire. Cette formation a été organisée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;
- L'organisation d'un atelier de planification pendant un jour au chef lieu de la commune. Etaient invité à cet atelier, tous les conseillers communaux, les représentants des Chefs de village, les associations de femmes et de jeunes, les ONG et programme et les services techniques déconcentrés de l'Etat. Au cour de cet atelier, les participants ont surtout discuté des problèmes / contraintes liés à la sécurité alimentaire dans la commune avant de faire des propositions de solutions qui permettent de contribuer à la sécurité alimentaire dans la commune. ;
- La délibération du conseil communal sur le pan de sécurité alimentaire élaboré au cour de l'atelier de planification

#### **IV. Les contraintes à la sécurité alimentaire**

Tableau de diagnostic

<b><i>Piliers</i></b>	<b><i>Atouts/ potentialités</i></b>	<b><i>Problèmes/contraintes</i></b>	<b><i>Solutions proposées</i></b>	<b><i>Activités</i></b>
Disponibilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Terre cultivables</li> <li>- Produits de cueillettes</li> <li>- Bas fonds</li> <li>- Bras valides</li> <li>- Equipements</li> <li>- Cheptel</li> <li>- Mares, Rivières, Infrastructures hydrauliques</li> <li>- Forets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pauvreté des terres</li> <li>- Difficultés de transformation de certains produits de cueillettes</li> <li>- Assèchement précoce des bas fond, mares et rivières</li> <li>- Exode rural, manque de qualification</li> <li>- Insuffisance d'équipements agricoles</li> <li>- Divagation des animaux</li> <li>- Insuffisance et manque d'entretien des infrastructures hydrauliques</li> <li>- Déforestation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enrichir les sols</li> <li>- Installation d'unités de transformation</li> <li>- Aménager les mares, rivières et bas-fonds</li> <li>- Création d'AGR</li> <li>- Formation des jeunes</li> <li>- Règlementation de la circulation des animaux</li> <li>- Réhabilitation et réalisation d'infrastructures hydrauliques</li> <li>- Protéger l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apport de fumure organique (compostage, parcage mobile)</li> <li>- Surcreusement de mares et rivières</li> <li>- Aménagement de bas-fonds&gt;</li> <li>- Réalisation de micro barrage</li> <li>- Aménagement de périmètre maraîchers et embouche</li> <li>- Définition des mesures de réglementation</li> <li>- Reboisement et création des brigades de surveillance des forets.</li> <li>- Mise en place et formation des comites d'eau</li> <li>- Réalisation des PGD et forages</li> </ul>
Accès	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculture</li> <li>- Foires</li> <li>- Caisses d'épargne</li> <li>- Petit commerce</li> <li>- Artisanat</li> <li>- Elevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enclavement</li> <li>- Faible capacités des caisses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'infrastructures routières (route piste rurales</li> <li>- Renforcer les capacités des caisses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de routes</li> <li>- Construction d'un pont de liaison</li> </ul>
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir faire des femmes en art culinaires</li> <li>- Viande</li> <li>- Céréales</li> <li>- Eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés d'accès aux produits</li> <li>- Méconnaissance des valeurs nutritives de nos produits</li> <li>- La quasi totalité de la viande est estimée à la vente</li> <li>- Bradage de céréales</li> <li>- Insuffisance d'eau potable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroissement des revenus des ménages</li> <li>- Information, éducation, communication (IEC), formation des femmes en nutrition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les AGR</li> <li>- Formation des femmes en nutrition</li> </ul>
Stabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grenier commun villageois (banque de céréales)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de banque de céréales</li> <li>- Mauvaise organisation de paysans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de banques de céréales</li> <li>- Organisation des paysans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction des banques de céréales</li> <li>- Construction des magasins de stockages et leurs équipements</li> <li>- Organisation de paysans autour des associations et coopératives (création d'association et coopératives paysanne)</li> </ul>

V. Programmation des activités de la sécurité alimentaire

PILERS	Contrainte	Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Localisation	Coût en milliers de fcfa	Sources de financement				Période					
								Commun	Conseil	Etat	Partenair	2007	2008	2009	2010	2011	
Disponibilité	Pauvreté des terres	Enrichir les sols	Apport de fumure organique (compostage, parcage mobile)	Les champs sont enrichis en fumure organique	Quantité de fumure apportée	Tous les villages de la commune	2 000	x	x	x	x						
			Formation de 550 producteurs en technique de compostage	Les producteurs sont formés en pratique de compostage	Nombre de producteurs formés en technique de compostage	Tous les villages de la commune	2 000	x	x	x	x						
	Insuffisance de matériels agricoles	Equiper les paysans en charrue et charrettes	Equiper des paysans en charrues et charrettes	Charrues et charrettes sont remises aux paysans	Nombre de charrues et charrettes remis aux paysans	22 villages de la commune	20000			x	x						
	Assèchement précoce des bas fond, mares et rivières	Aménager les mares, rivières et bas-fonds	- Surcreusement de mares, rivières, - aménagement des bas-fonds	- aménagement de 4 mares - aménagement de 2 bas-fonds	- nombre de mares aménagées - nombre de bas-fonds aménagés	- Dami, Yasso, Tara, Bora - Wara, Yasso	10 000	x	x	x	x						
			Réalisation des micros barrages	Réalisation de 2 micros barrages	Nombre de micros barrages réalisés	- Sirao, Yasso	40 000	x	x	x	x						
Dégâts causés par la divagation des animaux	Lutter contre la divagation des animaux	Réglementation de la circulation des animaux à travers une convention	Définition des mesures de réglementation	Un document de la réglementation de la circulation des animaux est élaboré	Commune	2 000	x		x	x							

<b>PILIER</b>	<b>Contrainte</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Localisation</b>	<b>Coût en milliers de fcfa</b>	<b>Sources de financement</b>				<b>Période</b>					
								<b>Commun</b>	<b>Conseil</b>	<b>Etat</b>	<b>Partenair</b>	2007	2008	2009	2010	2011	
Utilisation	Insuffisances d' AG	Développer l'embouche	Formation des paysans en technique d'embouche	550 producteurs sont formés et pratique l'embouche	Nombre de personnes formées	22 villages	2 000	x		x	x						
Accès	Exode rural, manque de qualification	Créer des AGR	Aménagement de périmètres maraîchers	20 périmètres maraîchers sont aménagés	Nombre de périmètres maraîchers	20 villages de la commune	5 000	x	x	x	x						
	Difficultés d'approvisionnements produits céréaliers pendant l'hivernage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître la fluidité de la circulation des personnes et des biens</li> <li>- Augmenter les échanges commerciaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement des routes (axes principaux)</li> <li>- Construction d'un pont de liaison sur le trajet Wara-Karaba</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 90 km de routes sont aménagés</li> <li>- Un pont est construit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de km de routes aménagées</li> <li>- Existence d'un pont sur l'axe Wara-Karaba</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Axes Yasso-Simasso</li> <li>- Axe Yasso-Wara</li> <li>- Axe Wara-Karaba</li> </ul>	250 000	x	x	x	x						
Stabilité	Eviter les ruptures de stock	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre les spéculations</li> <li>- Garantir une meilleure conservation de la production agricole</li> </ul>	Constitution des banques de céréales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une banque de céréales est constituée dans chaque village de la commune</li> <li>- constitution d'une banque de céréale communale</li> </ul>	Nombre de banques de céréales constituées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 22 villages de la commune</li> <li>- Yasso</li> </ul>	50 000	x		x	x						
	Eviter les ruptures de stock		Constitution des banques de semences	Existence d'une banque de semence communale	Existence d'une banque de semence communale	- Yasso	2 000										
<b>TOTAL</b>							385 000 000 fcfa										

## **VI. Les mesures d'accompagnement pour la mise en œuvre du plan de sécurité alimentaire**

Pour l'atteinte des objectifs, les mesures d'accompagnements suivantes sont nécessaires et indispensables :

1. L'organisation chaque année d'une rencontre de concertation avec les partenaires de la commune afin d'enregistrer leurs intentions dans le financement des actions programmées pour l'exercice budgétaire à venir. Cette rencontre aura lieu chaque année avant l'adoption du budget communal ;
2. La restitution de l'état d'exécution du programme à la population et aux groupes organisés à la fin de chaque année (au mois de décembre) ;
3. La diffusion du programme auprès de tous les partenaires techniques et financiers de la commune ;
4. La mobilisation des ressources internes (humaines et financières) ;
5. Le développement des relations publiques par le bureau communal en général et par le maire en particulier avec tous les partenaires techniques et financiers de la commune.

## **VII. Conclusion**

Au terme de ce processus d'élaboration du PSA, le conseil communal tient à remercier très sincèrement :

1. Les chefs de service déconcentrés de l'Etat et les partenaires pour leur appui technique ;
2. Le centre de conseil communal de Tominian pour son appui technique
3. La population de la commune pour leur participation au processus.